

**SMALTO**  
**Société Anonyme au capital de 2 194 960,70 euros**  
**Siège social : 2 rue de Bassano – 75116 PARIS**  
**338 189 095 RCS PARIS**

**ASSEMBLEE GENERALE DU 23 FEVRIER 2018**  
**DES TITULAIRES DE BSA EMIS LE 10 JUILLET 2008**

### **ORDRE DU JOUR**

- Modification des caractéristiques des Bons de Souscription d'Actions émis le 10 juillet 2008 (les « BSA ») – Prorogation de la durée d'exercice ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

### **Texte des projets de résolutions**

**PREMIERE RESOLUTION** (*Modification des caractéristiques des bons de souscriptions d'actions émis le 10 juillet 2008 (les « BSA ») – Prorogation de la durée d'exercice*)

L'Assemblée Générale des titulaires de BSA, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, approuve la nouvelle prorogation de 5 ans de la durée d'exercice des BSA pour la porter à 15 ans, soit jusqu'au 29 juin 2023.

**SECONDE RESOLUTION** (*Pouvoirs en vue des formalités*)

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité requises par la loi.